

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 29 octobre 2020

### **COVID-19 EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE :**

#### **Tous les établissements de Bourgogne-Franche-Comté appelés à activer le niveau 3 des plans de mobilisation des capacités hospitalières**

La situation épidémiologique continue à s'aggraver considérablement dans la région. Après avoir mobilisé dès ce mardi 27 octobre les établissements du Jura et de Saône-et-Loire, le Directeur général de l'ARS a demandé hier soir, mercredi 28 octobre, aux directions des établissements de santé publics et privés de toute la région, d'activer sans délai le niveau 3 des plans de mobilisation des capacités hospitalières, préparés pour faire face à une 2<sup>ème</sup> vague épidémique. Par conséquent, il est demandé à tous ces établissements de procéder à la déprogrammation des activités non urgentes.

Le taux d'incidence poursuit sa hausse y compris chez les personnes de plus de 65 ans. Les établissements de santé sont donc d'ores et déjà confrontés à une augmentation importante du nombre de patients dans les services de médecine comme de réanimation. Cette augmentation est mécaniquement appelée à s'accroître encore dans les 15 jours qui viennent.

Aussi, comme il l'avait fait la veille auprès des établissements du Jura et de Saône et Loire, Pierre Pribile, Directeur général de l'ARS de Bourgogne-Franche-Comté a demandé d'activer dès hier, mercredi 28 octobre, dans l'ensemble des établissements publics et privés de la région, le niveau 3 des plans de mobilisation des capacités hospitalières, préparés pour faire face à une 2<sup>ème</sup> vague épidémique.

#### **Déprogrammation des activités non urgentes**

Par conséquent, il est demandé à l'ensemble des établissements de la région de procéder à la déprogrammation des activités de soins programmées tant en médecine qu'en chirurgie, à l'exception des prises en charge urgentes et de celles dont la déprogrammation exposerait les patients concernés à une perte de chance, afin de redéployer les ressources humaines et capacitaires ainsi libérées vers la prise en charge de l'afflux de patients COVID, dans l'établissement ou dans d'autres établissements dans le cadre des coopérations territoriales. Cette déprogrammation doit produire ses pleins effets dès mercredi prochain 4 novembre.

**L'ARS tient à saluer l'engagement des équipes amenées à prendre en charge cet afflux considérable de malades en cours et à venir ; elle invite l'ensemble de la population à se montrer solidaire de leurs efforts par un respect scrupuleux des mesures nationales et des gestes barrières.**

#### **Contact presse**

Lauranne Cournault  
Tél : 03 80 41 99 94  
Mél : lauranne.cournault@ars.sante.fr

ARS Bourgogne-Franche-Comté  
Le Diapason 2 place des Savoirs  
21035 Dijon Cedex